

## STAGE AGRICOLE 2 semaines du 09/12 au 10/01/2025

**BUT** découvrir le fonctionnement d'une exploitation ; connaître les acteurs du monde agricole.

**RESULTAT ATTENDU** rédaction d'un rapport d'activités décrivant le fonctionnement de l'exploitation, son amont/aval. Vous présenterez la diversité d'acteurs liée à votre production agricole.

**OBLIGATOIREMENT,**  
le stage doit se dérouler dans  
l'une des catégories suivantes :

 **IMPORTANT**



**PRODUCTION ANIMALE**  
Brebis lait ou viande, bovins  
lait ou viande, caprins lait



**POLYCLTURE/ELEVAGE**  
Production animale (brebis,  
vaches ou chèvres) ET  
production végétale (blé,  
maïs, orge, colza)



**VITICULTURE**



**PRODUCTION VEGETALE**  
Blé, maïs, orge, colza



**TOUT AUTRE TYPE  
d'exploitation est EXCLU !**  
Oubliez maraichage, apiculture,  
élevage de gibiers, etc...

### Précisions sur l'exploitation

La surface totale, le nombre de têtes de bétail... ne sont pas importants ; il faut que la production agricole soit l'ACTIVITE PRINCIPALE du maître de stage. L'exploitation peut être BIO ou TRADITIONNELLE.

### Dès que vous avez trouvé le stage !

Merci de nous fournir tous les renseignements (voir au dos) pour établir la convention de stage, qui sera envoyée à l'exploitant

# RENSEIGNEMENTS



## STAGE AGRICOLE



Nom - Prénom de l'étudiant : .....

Nom - Prénom de l'exploitant :

Type exploitation/production principale :



Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

DOCUMENT à retourner à :

MFR VALRANCE - 2 route du bois du four  
12380 SAINT SERIN SUR RANCE

[valrance@mfr.asso.fr](mailto:valrance@mfr.asso.fr)

Assurances



La convention de stage procure à l'étudiant une garantie :

- Responsabilité civile pour les dommages causés aux biens du Maître de Stage
- Accident du travail, pendant les jours et heures de travail (même si week-end) y compris pendant les trajets travail/domicile/Valrance